



Les approches en gestion de risques

Pour les maisons des aînés et alternatives (MDA MA)

Un milieu de vie comme à la maison

L'approche en MDA MA est centrée sur la personne hébergée, ses besoins et sa sécurité. La personne hébergée peut faire des choix selon son rythme et son mode de vie.

La MDA MA est un milieu de vie qui se veut comme à la maison, qui respecte le rythme de chacun, encourage le mode de vie actif et l'autonomie à prendre des décisions.

Ce que vous devez savoir

- Une MDA MA est un milieu de vie qui favorise l'inclusion, la participation sociale et le maintien des capacités des personnes hébergées. Les prises de décision relatives aux soins et aux habitudes de vie sont faites en collaboration avec l'équipe soignante, la personne hébergée et ses proches.
- Le partenariat entre l'équipe soignante, la personne hébergée et ses proches repose sur une relation de confiance, de reconnaissance de la valeur et de l'importance des savoirs de chacun.
- L'organisation du travail est souple et flexible. Toute décision doit être basée sur les capacités, les caractéristiques, les besoins et les attentes des personnes hébergées.
- La gestion des risques repose sur une prise de risques calculés. Elle permet donc d'accepter la présence de certains risques tout en considérant la sécurité de la personne hébergée et sa qualité de vie.
- Pour assurer la sécurité, tout en respectant les choix de la personne hébergée, différents moyens seront proposés suite à l'admission afin de contrôler les risques importants.

Circulation dans le milieu de vie

Les personnes hébergées sont libres de circuler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Accès aux aires communes

Les personnes hébergées ont accès, dans les aires communes, aux objets que l'on retrouve habituellement à la maison. Il est donc possible qu'elles aient accès à des objets dangereux ou tranchants ainsi qu'à la nourriture présente dans le réfrigérateur.

Participation aux diverses activités

La personne hébergée pourra participer aux différentes activités du quotidien : aider à la préparation de repas, au jardinage ainsi qu'aux différents ateliers offerts.

Choix du type de surveillance

À l'admission, les différents types de surveillances vous seront expliqués afin que la personne hébergée et/ou ses proches puissent faire un choix éclairé. Il sera possible de déterminer les moments, les fréquences, les endroits et les types de surveillance désirés. Il est possible à tout moment de modifier le consentement au besoin.

Identification des personnes impliquées dans la prise de décisions

Cette identification doit être faite par la personne hébergée ayant la capacité d'identifier les personnes clés de son entourage. Si elle n'est pas en mesure de le faire, le représentant légal ou son proche significatif identifiera les personnes clés. Ces personnes participeront aux rencontres portant sur les risques spécifiques de la personne hébergée afin de déterminer le niveau d'acceptabilité et les interventions mises en place.

Commencez à réfléchir à ce que vous souhaitez

À quoi souhaitez-vous que votre nouveau « chez vous » ressemble?

Vous arrive-t-il d'accepter les risques associés à une activité, puisque vous prenez plaisir à y participer?

Advenant la perte de capacités physiques ou psychologiques, souhaitez-vous conserver un certain contrôle de vos habitudes de vie?

